COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG Transition énergétique

La ruée vers l'eau

Les enquêtes publiques en cours ou à venir sur le territoire de la CUS concernant la géothermie font penser à la chasse aux concessions lors de la fameuse Ruée vers l'or américaine. Avec ses espoirs économiques et des inquiétudes écologiques.

« La géothermie dépend du droit minier », rappelle Alain Jund, vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg en charge de la transition énergétique. « Autrement dit, les projets relèvent d'un échange entre l'État (propriétaire du sous-sol en droit français, ndlr) et l'exploitant potentiel, sans intervention de la communauté urbaine ou des communes ».

Tripotée d'enquêtes publiques

Pour l'information des riverains et des citoyens, les procédures d'autorisation s'en tiennent à la classique enquête publique. Trois d'entre elles se terminent vendredi sur des dossiers de recherche de sites à basse température (moins de 150°C) qui couvrent une grande partie du Bas-Rhin, de Haguenau à Gerstheim.

En janvier, le groupe Fonroche a annoncé qu'il présenterait à l'enquête deux projets de géothermie profonde à haute température au port aux pétroles (Robertsau, à Strasbourg) et à Eckbolsheim. La filiale d'Électricité de Strasbourg ES Géothermie prévoit son enquête publique sur le site d'Illkirch-Graffenstaden (également à haute température) au même moment.

En déployant les cartes qui vont avec les projets, on est étonné de ce qui ressemble fort à une Ruée vers… l'eau. « Le coût des énergies fossiles va augmenter avec leur rareté », rappelle Alain Jund. « Par ailleurs, la géothermie est une perspective d'énergie renouvelable intéressante, en termes de réduction d'émission de gaz à effet de serre ». Bref, politiquement, l'élu EELV serait plutôt séduit. « En revanche, je comprends parfaitement les inquiétudes des citoyens. On travaille, dans ces sujets, avec les entrailles de la terre et des incidents graves ont déjà défrayé la chronique à Landau ou Bâle, notamment ».

Lors du dernier conseil de CUS, le président Robert Herrmann a expliqué qu'il considérait « de la responsabilité de la collectivité d'informer les citoyens en toute transparence ». « Il est également essentiel que la collectivité soit garante de l'application du principe de précaution en poursuivant un dialogue exigeant avec les opérateurs et les services de l'État ».

L'outil proposé par la CUS pour atteindre cet objectif est la création d'un « comité consultatif sur la géothermie profonde ». « Animation du débat public, information neutre des citoyens et suivi des éventuels travaux de forage » sont les trois missions qui seront confiées à cette instance.

Réunion publique jeudi à la Robertsau

Outre six élus de la CUS, la toute nouvelle chaire de géothermie de l'université, l'ADEME, le Secrétariat pour la prévention des risques industriels, le Pôle Énergivie, la ville de Kehl et encore des associations devraient émarger parmi les participants à cet exercice de transparence.

Associations qui n'ont pas attendu l'initiative politique pour s'emparer du sujet. L'Adiq (quartier Orangerie et Conseil des Quinze), dans un article de sa revue, s'intéresse au site choisi par Fonroche « au milieu des cuves de stockage de produits pétroliers et chimiques à la Robertsau », en espérant qu'on n'y joue pas aux « apprentis sorciers ». L'ADIR (Robertsau) a pris la main sur le sujet de manière encore plus claire : elle invite carrément à une réunion publique ce jeudi 11 décembre à 20 h au centre socioculturel de l'Escale, rue du Docteur-François. ■

MSK

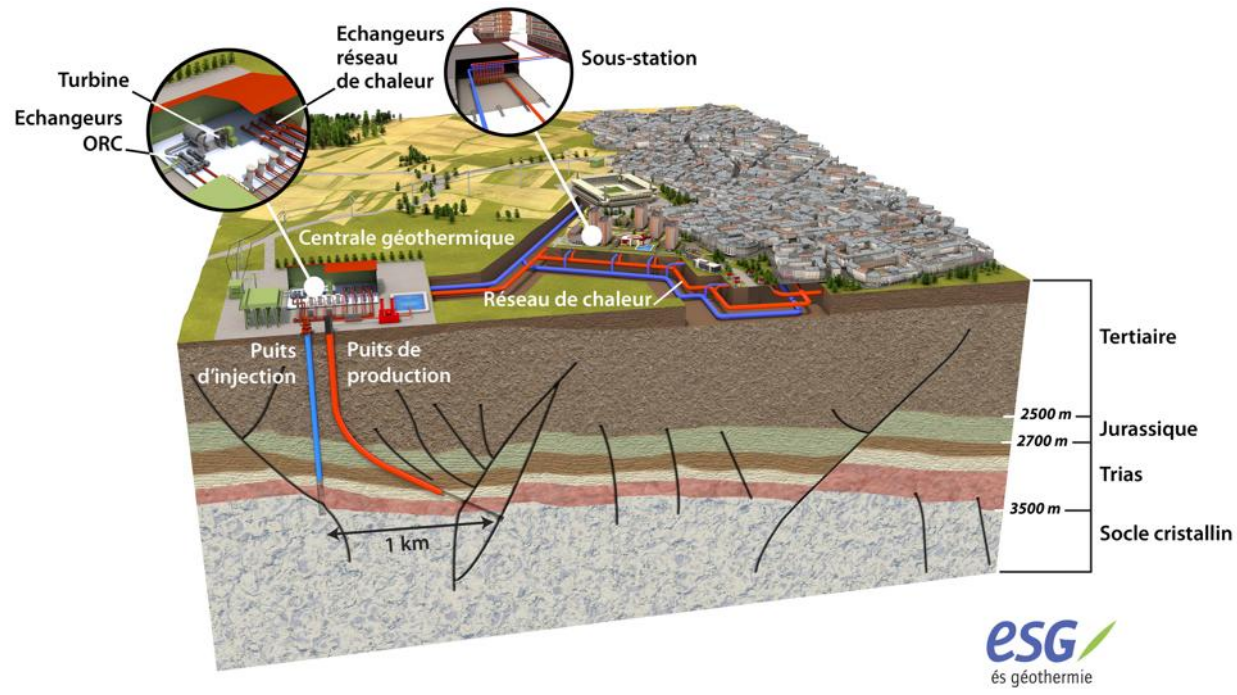

Ce schéma produit par le groupe ES représente une centrale de géothermie profonde, avec reconversion de l'énergie en chaleur et en électricité (échangeurs ORC). DOCUMENT GROUPE ES

GÉOTHERMIE, MODE D'EMPLOI

La géothermie consiste à utiliser la chaleur naturelle de la terre pour alimenter des réseaux de chauffage (urbain ou industriel), parfois en cogénération, c'est-à-dire avec une production associée d'électricité.

La complexité du sujet tient à la fois à des technologies multiples et des échelles de grandeur allant de la maison individuelle (les pompes à chaleur) à l'unité de production qui peut alimenter des quartiers entiers. En profondeur également, les variations sont importantes, de quelques mètres jusqu'à 4 kilomètres.

Les projets annoncés par la société Fonroche Géothermie au port aux pétroles (Strasbourg – Robertsau) ou à Eckbolsheim, ou encore celui programmé par ES Géothermie à Illkirch-Graffenstaden relèvent de la géothermie profonde (les 3 000 ou 4 000 mètres précités) à haute température, c'est-à-dire allant puiser dans des poches aquifères du sous-sol où le liquide est à plus de 150°C.

Ces dossiers qui doivent aller à l'enquête publique en début d'année ont été posés sur la carte selon deux critères : la configuration géologique connue du sous-sol d'une part, la proximité d'entreprises ou d'habitations qui pourraient profiter de cette énergie renouvelable d'autre part.

Après l'obtention d'une déclaration d'utilité publique commencera, pour chacun de ces projets, un parcours d'autorisations successives. Tout d'abord pour les travaux d'exploration. Un forage va créer le puits de production (d'où on pompe le liquide géothermal). Si ce premier forage donne satisfaction (en température et en débit) on procédera au forage du puits de réinjection de l'eau après utilisation des thermies remontées.

Ne restera plus qu'à construire la centrale en surface et à obtenir un permis d'exploitation, dont le cahier des charges prévoit, en principe, les conditions de remise en état du site à la fermeture de ce dernier. La durée de vie d'un tel ouvrage est d'environ 60 ans.

Les avantages de la géothermie profonde résident dans une production locale, renouvelable (si on fait attention à l'équilibre entre prélèvement et recharge naturelle) et décarbonée (sauf lors de la création de la centrale). Le tarif attractif, en regard de celui des énergies fossiles, est un des éléments déterminants du boom géothermique actuel.

Le débat suscité par trois ou quatre « ratés » célèbres, ces dernières années, réclame un tri dans les angoisses. Si on considère strictement les sites de géothermie profonde, deux risques apparaissent clairement. À Landau, les puits réalisés n'étaient pas étanches, et on a assisté à une pollution de la nappe phréatique par fuite du fluide géothermal, qui est très chargé en sel. Dans une installation aux normes, le trajet de ce fluide durant l'exploitation doit s'effectuer en circuit fermé.

À Bâle, le séisme qui a mis fin au projet en 2006 était lié à la technique utilisée de fracturation hydraulique durant la phase de production. Cette technique est proscrite en France. Les opérateurs présents sur la CUS utiliseront, pour nettoyer les dépôts minéraux obturant les failles, la technique dite de stimulation par injection d'acides.

MSK

« Il est urgent d'attendre »

À Oberhausbergen, Eckbolsheim ou Vendenheim, les élus attendent des garanties par rapport aux projets de recherche sur la géothermie.

« CE SERA VERS NOUS que les habitants se tourneront en cas de problème », explique Théo Klumpp, maire d'Oberhausbergen qui, la semaine dernière, a été missionné par Yves Bur, vice-président de la CUS, pour organiser dans les mois qui viennent une réunion sur la géothermie destinée à tous les maires. Le besoin d'information presse. Car, si sur le principe, le maire d'Oberhausbergen n'est pas opposé à l'exploitation d'une source d'énergie non polluante, il estime néanmoins qu'avant de se positionner, les élus doivent disposer d'une information complète sur un sujet complexe et sensible. Ce qui est loin d'être le cas. Depuis la mi-novembre, trois enquêtes publiques sont en cours sur un large périmètre dans le Bas-Rhin (lire ci-dessus). « Or, la plupart des maires ne sont pas même pas au courant », déplore l'élu.

« On a l'impression qu'il y a une course de vitesse, il y a trop d'opacité et de points à éclaircir », souligne le premier magistrat.

La commune d'Oberhausbergen se trouve doublement concernée par les projets d'implantation de forage, l'un en lisière de son banc communal, à Eckbolsheim [*], l'autre à Mittelhausbergen.

« Le risque zéro n'existe pas », souligne le pharmacien – biologiste à la retraite. « Et tant que nous n'aurons pas l'avis d'experts indépendants, nous resterons vigilants », avance-t-il.

Même prudence affichée dans les rangs des élus à Eckbolsheim. « Nous avons des réponses, mais parcellaires, notamment sur la question des risques et des garanties/assurances, mais aussi sur l'intérêt pour la commune d'Eckbolsheim alors que le site sera tourné vers l'hôpital et Hautepierre », indique Guy Spehner, adjoint au maire chargé de la solidarité de la citoyenneté et des projets urbains. Quel sera le gain à court, moyen et long terme pour la commune et ses habitants ? Aucune réponse pour l'instant…

Pour le projet d'implantation d'un forage à Eckbolsheim, une enquête publique relative à l'acquisition des données physiques est annoncée début janvier, mais sous réserve de confirmation, en raison du calendrier électoral.

Sur le banc communal de Vendenheim, un autre terrain suscite l'intérêt de Fonroche : la zone de l'ancienne raffinerie de Reichstett, récemment acquise par Brownfield. Des discussions sont en cours entre les deux sociétés.

VALÉRIE BAPT

[*] Le terrain est situé le long de la RD 63 à proximité du centre sportif d'Oberhausbergen. ■

NOUVEAU MAGASIN OUTLET COLUMBIA
RÉDUCTIONS
JUSQU'À
40 %*
* Voir conditions de l'offre en magasin.
Columbia
Espace Européen de l'Entreprise I 5 rue de la Haye I 67300 Schiltigheim I 03 90 22 08 96 I DU LUNDI AU VENDREDI, DE 11H À 19H